# COMMUNE DE VASSELAY Procès-Verbal du Conseil Municipal Séance du 30 juin 2023 à 19h00

L'an deux mille vingt-trois, le 30 juin, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de VASSELAY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunions de la Mairie, sous la présidence de Jean-Luc LÉGER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Date de convocation: 26/06/2023

Nombre de conseillers présents : 10

Affichage convocation: 26/06/2023

Nombre de conseillers votants : 12

<u>Présents</u>: Jean-Luc LÉGER, Maire – Emilie BIGRAT, 1<sup>ère</sup> adjointe – Cyril GRILO, 2<sup>ème</sup> adjointe – Florence PETITJEAN, 3<sup>ème</sup> adjointe – Bertrand FLOURET – Gaëlle FAUCARD – James PETITJEAN – Roselyne CRETIN – Loïc NOBILET – Séverine REY.

<u>Absents excusés</u>: Tony DALLOIS ayant donné pouvoir à James PETITJEAN – David TAUBAN ayant donné pouvoir à Cyril GRILO.

Absente : Nadine EUDE-COULON.

Florence PETITJEAN est nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance du conseil municipal du 30 juin 2023 ouverte.

M. le Maire informe les membres du conseil municipal de la réception de la lettre de démission, de son poste de conseillère municipale, de Mme Corinne CHABANNE.

### **ORDRE DU JOUR:**

- Approbation Procès-Verbal séance du 12 avril 2023
- Election du délégué titulaire et du délégué suppléant au Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18)
- Attribution subvention à MooVasselay
- Attribution subvention au Comité des Fêtes
- Révision des tarifs du restaurant scolaire pour la rentrée scolaire 2023/2024
- Fonds Solidarité Logement
- Budget 2023 : Décision modificative
- Changement affectation parcelle communale
- Cession parcelle communale (affaire fosse septique)
- Projet d'échange de parcelles (allée de l'Aubépine)
- Réflexion sur les besoins d'un nouvel arrêt de bus scolaire
- Questions diverses.

M. le Maire soumet à l'approbation le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 avril 2023.
 Il est adopté à l'unanimité.

## - <u>Election du délégué titulaire et du délégué suppléant au SDE 18 – Délibération</u> n°2023 26

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que M. Michel AUDEBERT, élu délégué titulaire au SDE 18, ayant démissionné de son poste de conseiller municipal le 04 avril 2023, il convient de procéder à une nouvelle élection d'un délégué titulaire pour le SDE 18.

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués.

M. Jean-Luc LÉGER se présente délégué titulaire :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 12

M. Jean-Luc LÉGER a obtenu 12 voix

Est proclamé délégué titulaire : M. Jean-Luc LÉGER

M. James PETITJEAN se présente délégué suppléant : Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 12

M. James PETITJEAN a obtenu 12 voix

Est proclamé délégué suppléant : M. James PETITJEAN

### - Attribution subvention MooVasselay - Délibération n°2023 27

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'association MooVasselay a fourni le matériel nécessaire à la fabrication de la boîte à livres (et autres fournitures) et propose de verser une subvention de 130 euros à l'association MooVasselay.

Après en avoir délibéré, avec 10 voix pour et 2 abstentions, la subvention de 130 euros pour MooVasselay est accordée.

Les crédits nécessaires ont été prévus au budget 2023 articles 6574.

### - Affectation subvention Comité des Fêtes de Vasselay - Délibération n° 2023 28

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le Comité des Fêtes de Vasselay a financé l'achat de la robe de la reine de Vasselay pour le bal du Comice Agricole 2023 et propose de verser une subvention de 160 euros au Comité des Fêtes de Vasselay.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la subvention de 160 euros pour le Comité des Fêtes de Vasselay est accordée.

Les crédits nécessaires ont été prévus au budget 2023 articles 6574.

### - Révision des tarifs du restaurant scolaire rentrée 2023/2024

M. le Maire rappelle que les années précédentes, la révision des tarifs du restaurant était calculée sans avoir le montant réel de l'augmentation du prestataire API. Montant fourni en fin d'année car API réévalue ses prix au 1<sup>er</sup> janvier. M. le Maire propose donc de réviser les tarifs du restaurant scolaire dès la réception des tarifs API et de maintenir le prix actuel jusqu'en décembre 2023. Les membres du conseil municipal approuvent.

M. le Maire demande à ce que le règlement intérieur du restaurant scolaire soit revu dans ce

Il précise également que la Société API doit rédiger de futurs avenants au contrat (repas froids les jours de grèves, délais pour décommander les repas ...), il donnera les détails dès la réception de ses avenants.

### - Fonds Solidarité Logement 2023 – Délibération n° 2023 29

Le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement (factures, loyers...). Il existe un FSL par département (Conseil Départemental).

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise M. le Maire à signer avec le Conseil Départemental du Cher, l'avenant à la convention du 03 novembre 2021, relative à la contribution financière au Fonds de Solidarité pour le Logement et apporte sa contribution financière pour un montant de 1 000,00 euros. Les crédits nécessaires ayant été inscrits au budget, compte 6557.

Le vote est effectué 12 voix pour

### - Budget Commune 2023 - Décision modificative N°1 – Délibération n°2023 30

M. le Maire informe le conseil municipal que la commune doit rembourser un trop perçu de taxe d'aménagement (suite annulation d'une taxe en 2017sur PC annulé). Il convient de procéder à un transfert de crédits afin de pouvoir procéder au règlement de cette somme : Section Investissement :

Chapitre 10 – Compte D10226 : + 400,00 € Chapitre 21 – Compte D2188 : - 400,00€

Le vote est effectué 12 voix pour

### - Changement affectation et déclassement parcelle communale - Délibération n°2023 31

M. le Maire expose que la commune de Vasselay est propriétaire d'une parcelle cadastrée ZN 214, d'une superficie de 64 m² et sise allée du Pont au Chat à Vasselay.

M. le Maire précise que cette parcelle est entretenue depuis de nombreuses années par les propriétaires de la parcelle mitoyenne ZN 156 et sur laquelle est implantée leur fosse septique. Le propriétaire a fait connaître son souhait d'acquérir cette parcelle.

Il est proposé au Conseil Municipal:

- de constater préalablement la désaffectation du domaine public de la parcelle ZN 214, justifiée par le non usage direct du public de cette parcelle,
- d'approuver son déclassement du domaine public communal pour le faire entrer dans le domaine privé communal.

Le vote est effectué 12 voix pour

### - Projet d'échange de parcelles (allée de l'Aubépine)

M. le Maire présente aux membres du conseil le projet : Les deux parcelles (AC102 de 42 m² et AC 103 de 1 m²) sont situées allée de l'Aubépine, elles donnent sur le chemin piétonnier allant au lotissement du Domaine du Pré. Sur la parcelle AC 103 est implanté le compteur électrique du propriétaire de la parcelle AC 197. Le propriétaire des parcelles AC 102 et AC 103 souhaite échanger avec la commune ces parcelles avec un morceau de parcelle route de Boisdé.

Le conseil municipal est d'accord sur le principe et charge M. le Maire de négocier avec le propriétaire de ces parcelles.

### - Réflexion sur les besoins d'un nouvel arrêt de bus scolaire

M. le Maire demande aux conseillers de se renseigner dans leurs différents quartiers si des besoins s'expriment pour la création d'un nouvel arrêt de bus scolaire. Mmes BIGRAT et PETITJEAN se renseigneront également auprès du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire.

### **QUESTIONS DIVERSES:**

- → M le Maire :
- Demande un/une volontaire au sein du conseil afin de participer du jury du concours communal des maisons fleuries de St Martin d'Auxigny le 06 juillet à18h00. Personne au sein du conseil ne se porte volontaire.
- Informe que les travaux à la Fontaine de Cierge débuteront en septembre. Une réunion d'informations se tiendra sur le site le 07 septembre à 18h00.
- Explique qu'après de multiples contacts auprès de l'ONF, une parcelle arborée de peupliers et de pins sera travaillée : les résineux, route du Crêton, seront travaillés au début de l'été et les feuillus seront travaillés début septembre par une filiale d'ONF Energie, et transformés en plaquettes. (Chauffage pour les collectivités). Une fois cette parcelle vide, le projet à mettre en place sera épaulé par l'ONF.
- Informe que les candélabres du Centre Socioculturel ont été changés.
- Présente au conseil municipal, suite au parlement de l'eau du 14 Juin, les différents résultats sur la consommation d'eau, les rendements, Les indices linéaires, les prix moyens et factures types ainsi que le pourcentage des conformités des stations d'épuration.
- Fait un compte rendu de la conférences des Maires du 13 juin : Crazy Berry 2023 / Trail 2023 / PLUI / Plan mobilité.
- Informe sur la prolifération des ragondins et rats musqués.
- Présente le rapport d'exploitation 2022 sur l'éclairage public. (Voir documents points).
- Revient, suite au dernier conseil municipal du 12 avril, sur le budget primitif. Le tableau exposé reprend le budget de la commune avec une projection sur les années à venir. Les travaux pour la future cantine doivent être à nouveau étudiés par Territoria, le coût trop élevé ne pouvant être supporté par la commune.
- → Mme Gaëlle FAUCARD demande si les démarches faites pour le Pédibus ont un coût. Mme Florence PETITJEAN répond que cela reste une enquête gratuite à ce jour.

Elle parle du ménage fait un jour sur deux dans les classes et non effectué correctement. M. le Maire répond que cela a été vu avec l'inspectrice académique. Il précise qu'un recrutement est en cours, 35 CV ont été reçus et dès lundi 3 juillet, les entretiens des personnes sélectionnées débuteront.

Elle évoque le fait qu'il n'y a pas de climatisation au CSC. M le Maire répond que cela a été réparé ce jour, vendredi 30 juin.

- → M. Loïc NOBILET interpelle M. le Maire sur le fait d'ajouter un panneau allée de l'Aubépine : Impasse ou voie sans issue ou sens interdit afin d'éviter que les véhicules fassent demi-tour. M. le Maire ira constater sur place.
- ightarrow M. Bertrand FLOURET demande si des contrats jeunes, pour l'été, sont prévus. M. le Maire répond que non, cela reste compliqué à gérer. M. le Maire informe également que le renfort saisonnier pour l'équipe technique sera soumis à conditions.
- M. Bertrand FLOURET informe que la boîte à livres mise en place par MooVasselay est en service et rappelle le fonctionnement d'une boîte à livres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h04.

Le Maire.

Jean-Luc LÉGER

La Secrétaire de séance,

Florence PETITJEAN

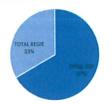
## Présentation du RPQS eau potable 2022

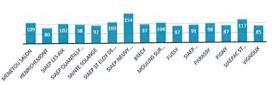
#### LE NOMBRE D'ABONNES

### LA CONSOMMATION MOYENNE PAR ABONNE

	Abonnés	N- 1	
TOTAL DSP	8 407	7 924	
TOTAL REGIE	4 190	5 019	
TOTAL CCTHB	12 597	12 643	







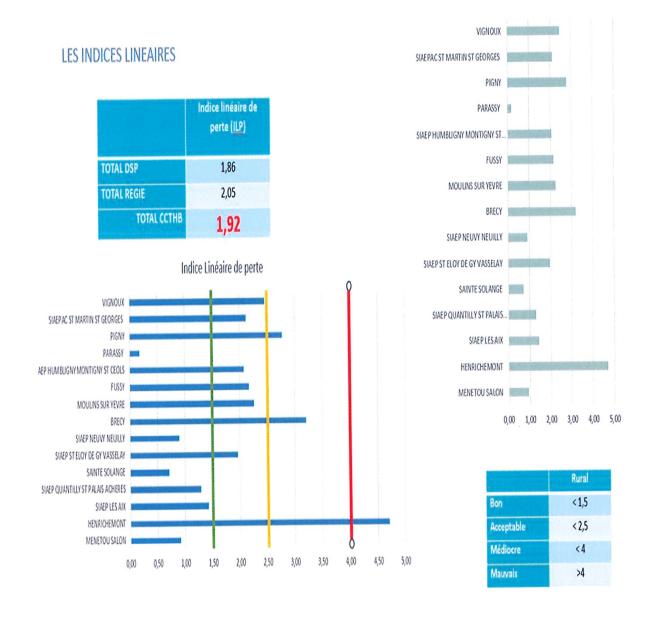
### LES RENDEMENTS

### Rendement

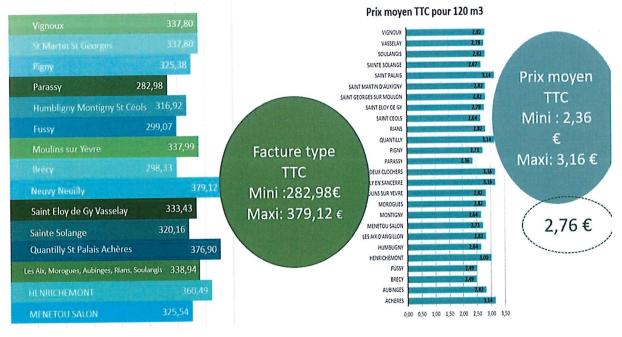


	Volume mis en distribution	Volume comptabilisé	Perte	Rendement	Rendement seuil par défaut	Contormité du rendement
MENETOU SALON	114 015	97 752	13 998	87,72%	66%	ok
HENRICHEMONT	183 270	95 651	84 094	55,78%	66%	ko
SIAEP LES AIX	293 628	224 242	63 514	80,38%	66%	ok
SIAEP QUANTILLY ST PALAIS ACHERES	118 221	77 584	38 289	67,65%	66%	ok
SAINTE SOLANGE	57 996	51 295	5 547	90,44%	66%	ok
SIAEP ST ELOY DE GY VASSELAY	210 695	168 729	37 777	82,07%	67%	ok
SIAEP NEUVY NEURLY	84 653	65 789	17 211	79,67%	66%	ok
BRECY	80 187	41 144	37 445	60,72%	66%	ko
MOULINS SUR YEVRE	71 934	38 110	32 385	66,61%	66%	ok
FUSSY	105 311	85 182	19813	81,19%	67%	ok
SIAEP HUMBUGNY MONTIGNY ST CEOLS	88 116	47 470	40 103	54,49%	65%	ko
PARASSY	26 502	25 419	930	96,49%	66%	ok
PIGNY	55 332	41 091	14 071	74,57%	67%	ok
SIAEPAC ST MARTIN ST GEORGES	220 271	159 035	60 567	72,50%	66%	ok
VIGNOUX	46 681	31 327	15 241	67,35%	66%	ok
TOTAL DSP	1 214 599	860 296	330 260	74,44%	66%	ok
TOTAL REGIE	542 213	389 524	150 724	72,20%	66%	ok
TOTAL CCTHB	1 756 812	1 249 820	480 984	73,78%	66%	ok

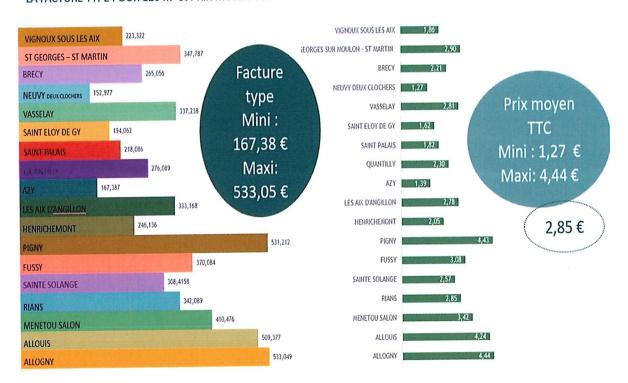
NON CONFORMITE DU RENDEMENT
HUMBLIGNY MONTIGNY ST CEOLS
HENRICHEMONT
BRECY





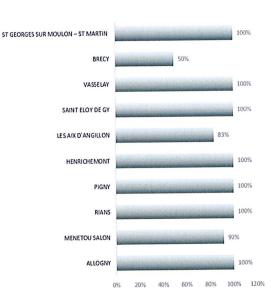


### LA FACTURE TYPE POUR 120 m³ et PRIX MOYEN TTC



## LES CONFORMITES DES STATIONS D'EPURATION

	Conformité	N- 1	
TOTAL DSP	88 %	94 %	
TOTAL REGIE	95 %	91 %	
TOTAL CCTHB	87 %	92 %	



## Présentation du RPQS SPANC 2022

	Exercice 2022
Nombre d'installations	249
contrôlées conformes	243
Nombre d'installations	445
contrôlées non conforme	443
Nombre d'installations	694
contrôlées	034
Taux de conformité en %	36 %

	Exercice 2022
Dossier conception	211
Dossier contrôle	117
travaux	A
Contrôle	398
périodique	330
Contrôle vente	179

Conférence des Maires du 13 Juin 2023 :

## ANIMATION DU TERRITOIRE - EVENEMENTIEL

/AININ		OIT		Beer R N.	1111	All / Pro A per a	
		ADULTES (12-		ENFANTS	NBRE DE		
COMMUNE	FAMILLE	18 ans)	JEUNES	(0-11 ans)	PERSONNES		
ACHERES	4	8	5	9	22		
ALLOGNY	9	16	2	18	36		
ALLOUIS	4	7	0	4	11	416 familles – 1440 participants	
AUBINGES	2	2	0	3	5	410 faililles - 1440 participants	
AZY							
BRECY	12	20	8	19	47		
FUSSY	18	24	4	29	57	SAMEDI MAI 2023	
HENRICHEMONT	13	17	5	18	40	Secretary and the second secon	
HUMBLIGNY	THE WAR					188-188 SAINT-MARTIE-DADXISAY	
LA CHAPELOTTE	行をおり	A Land State	A STANFALL	Syll Year	749 7 (BAS)		
LES AIX D'ANGILLON	15	27	1	29	57		
MENETOU SALON	20	37	7	30	74	1 86 8	
MONTIGNY	1	2	0	3	5	HAUT BILLIA	à venir
MOROGUES	3	7	0	8	15		
MOULINS SUR YEVRE							
NEUILLY EN SANCERRE	Mark State	1000	1000				
NEUVY DEUX CLOCHERS	1	1	0	2	3	RODIN	
PARASSY			040		7275		
PIGNY	19	28	1	32	61		
QUANTILLY	4	7	4	5	16	I CONRLU	
RIANS	6	11	1	11	23	00007	
SAINT CEOLS	The same		THE STATE	100	S 50 75 25		
SOULANGIS	7	13	0	12	25		
ST ELOY DE GY	19	33	0	33	66		
ST GEORGES SUR MOULON	12	18	4	16	38	ARTER I REPORTED MANAGEMENT AND ADDRESS AN	
ST MARTIN D'AUXIGNY	72	119	17	103	239	CONTRACT FOLIA MICES SERVICES OF GROUP	
ST PALAIS	10	12	3	11	26	The state of the s	
STE SOLANGE	18	28	8	27	63		
VASSELAY	23	38	7	34	79	JOURNÉE FESTIVE EN FAMILLE POUR LES 0-17 ANS	
VIGNOUX SOUS LES AIX	7	15	2	13	30		
TOTAL CDC	299	490	79	469	1038	Special Space and the Control of the	
EXTERIEURS (49 COMMUNES)	117	191	20	191	402		
TOTAL CRAZY BERRY	416	681	99	660	1440		

### ANIMATION DU TERRITOIRE - SPORT

### **TRAIL 2023 – Zoom sur les enfants**

Communes	Nombre d'élèves scolarisés du CP au CM2	Nombre d'élèves inscrits au Trail
ALLOGNY	65	10
ALLOUIS	79	-8
ACHERES	37	4
AUBINGES - PARASSY -		
MOROGUES	63	8
AZY - MONTIGNY - NEUVY	60	3
BRÉCY	68	42
FUSSY	80	4
HENRICHEMONT	100	55
LES AIX D'ANGILLON	123	9
MENETOU-SALON	94	61
GNY-ST GEORGES SUR MOULON	89	23
QUANTILLY - ST PALAIS	55	8
RIANS	71	28
SOULANGIS	40	3
ST ÉLOY DE GY	96	42
ST MARTIN D'AUXIGNY		
(élémentaire)	142	30
STE SOLANGE	75	13
VASSELAY	90	4
VIGNOUX SOUS LES AIX	37	4
PRIVEE VASSELAY	59	32
FRIVEL VASSEDAI	1523	391

26% des enfants de CP à CM2 scolarisés sur le territoire ont participé au Trail 2023

A peu près 400 enfants du territoire ont pris part aux courses enfants soit 72%

4%



## **URBANISME**





Règlement et zonage applicable dès le retour de la préfecture et mesure de publicité

## Quand prendre en compte le nouveau règlement et le zonage du PLUi pour l'instruction ?

Si la date de fin d'instruction est postérieure à la date de fin de publicité et mise en ligne Géoportail (estimée au 15 aout)

### Instruction des communes hors SCOT

1 mois après fin publicité et mise en ligne sur Géoportail



Plan de mobilité : A ce jour ce plan est en phase 2.



### o Plan de mobilité

• Restitution du diagnostic (COPIL du 24 mai)

### o Info SDE 18

### its.sdirve18@setec.com

### Retour attendu sur les cartes envoyées (EPCI et communes) :

- · Toute erreur sur les IRVE existantes,
- Toute spécificité du territoire qui pourrait impacter le déploiement de futures IRVE (centre-bourg dense, présence de services de proximité comme des toilettes publiques, distributeurs de billets, bars/café...)
- Concernant les parcs de stationnement identifiés, tout oubli, nombre de pdc à déployer erroné, non associé à un bâtiment non résidentiel ou mixte, à plusieurs niveaux,...
- Si certaines localisations vous paraissent très opportunes pour le déploiement d'IRVEs.
- En cours : Phase 2 Recherche de solutions techniques et élaboration de scénarios
- Prochain COPIL : Mercredi 27 septembre





## Les ragondins et rats musqués

Mr le Maire insiste sur le fait que la prolifération de ces rongeurs est devenue un réel problème de santé publique.

Plan de lutte collective contre les Rongeurs Aquatiques Exotiques Envahissants (RAEE) :



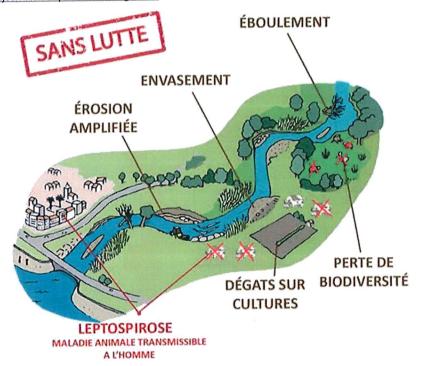
→ Le rôle de FREDON Centre-Val de Loire :

Coordination at aection du programme





Enjeux liés à la présence de ragondins :





#### → Le rôle de FREDON Centre-Val de Loire :

- Coordination et gestion du programme
- Communication et sensibilisation auprès des collectivités et des particuliers ;
- Organisation du dédommagement au piégeage à 2 € par RAEE :
  - o capturé sur le territoire des collectivités adhérentes au programme ;
  - o capturé par des piégeurs agréés bénévoles adhérents à l'AGRP 18.

### → Le rôle de l'AGRP 18:

- Animation territoriale du « plan de lutte contre les RAEE » auprès des collectivités ;
- Aide à la recherche des piégeurs ;
- Achat et mise à disposition de pièges cages aux collectivités lors de l'adhésion ;
- Accompagnement de la Fédération des Chasseurs lors de la formation des piégeurs agréés.

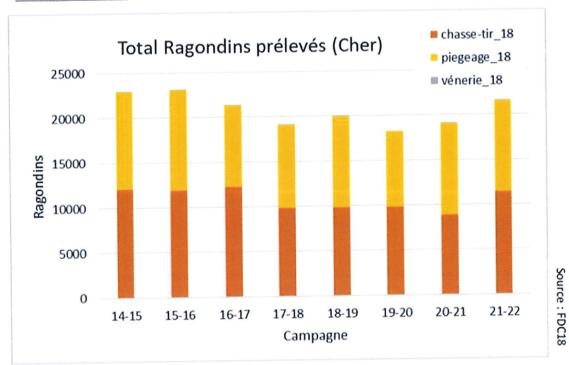
### → Les engagements des piégeurs agréés :

- Adhésion et paiement de la cotisation annuelle à l'AGRP 18;
- Respect de la réglementation en vigueur et des consignes reçues lors de la formation de piégeur agréé de la Fédération des Chasseurs;
- Rédaction et transmission à la collectivité de :
  - o L'engagement de piégeage sur le territoire de la collectivité ;
  - o La fiche de suivi des captures.

### → Les engagements des collectivités (communes ou EPCI) :

- Adhésion au « plan de lutte contre les RAEE » et paiement de la cotisation annuelle à FREDON CVL (adhésion possible par commune ou par EPCI);
- Contrôle des captures réalisées par les piégeurs agréés sur son territoire ;
- Validation et transmission à FREDON CVL des documents demandés (engagement de piégeage et fiche de suivi des captures) tamponnés et signés par un élu.

### Niveau de présence :



### Rapport d'exploitation de l'éclairage public :

### LA MOYENNE DES PUISSANCES PAR TYPE DE LAMPE

Nature de lampe	Nombre	Puissance théorique	Puissance moyenne W
SODIUM	355	37370	105.27
LED	12	688	57.33

### **EXTINCTIONS ET ABAISSEMENTS**

Déclarés à nos services



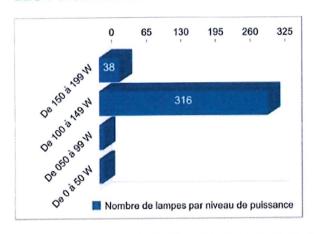
### VOTRE PATRIMOINE

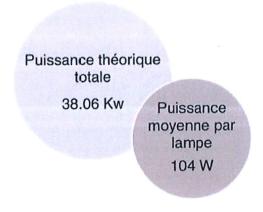
### LES CHIFFRES CLES DE VOTRE PATRIMOINE

COMPETENCE	A	Lampes			
COMPETENCE	Armoires	LED	Hors LED	Total	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	2	0	7	7	
COMMUNE	22	12	348	360	



### LES PUISSANCES





Puissance moyenne par lampe sur le département

96,3 W

Evolution par rapport à 2021 : -2.4%

### LE TAUX DE PANNE

Demandes interventions Dont nombre de pannes

Votre commune	Département
8	2415
7	2168

### LES RAISONS DE VOS DEMANDES D'INTERVENTIONS SUR LATITUDE18

